

Tableau de bord statistique

Zoom thématique

**Métiers et parcours d'emplois
dans le spectacle vivant**

Données 2015

Novembre 2017

L'Observatoire prospectif des métiers, des qualifications et des compétences du spectacle vivant édite annuellement un tableau de bord statistique composé de deux parties :

1^{ère} partie Les employeurs et l'emploi dans le spectacle vivant

Source : Audiens

2^{ème} partie La formation professionnelle continue dans le spectacle vivant

Source : Afdas

➤ **Retrouver la totalité du tableau de bord sur le site www.cpnefsv.org**

Conception et réalisation :

CPNEF-SV

Commission paritaire nationale emploi formation
du spectacle vivant

Audiens

Groupe de protection sociale dédié au monde de la culture, de
la communication et des médias

Afdas

Fonds d'assurance formation des activités spectacle, cinéma,
audiovisuel, loisirs, publicité et distribution directe

Edition :

**Observatoire prospectif des métiers, des qualifications
et des compétences du spectacle vivant**

Sommaire

<i>Préambule</i>	4
<i>Champ et nature générale des indicateurs</i>	5
<i>Précautions et avertissements sur les indicateurs relatifs aux métiers et aux parcours d'emplois des salariés du spectacle vivant</i>	7
<i>1- Composition de l'emploi</i>	8
<i>2- Profils des emplois</i>	11
<i>3- La pluriactivité</i>	20
<i>4- Secteurs d'emplois et types d'employeurs</i>	23
<i>Points clés</i>	26

Préambule

L'approche métiers : des indicateurs inédits

Ce zoom thématique propose une approche statistique inédite permettant de connaître les métiers exercés par les salariés du spectacle vivant.

Pour la première fois, l'Observatoire prospectif des métiers du spectacle vivant a exploité les données sociales collectées par Audiens à partir des intitulés d'emplois, et non plus de catégories générales¹.

Il s'agit donc d'un document d'étape, qui sera progressivement enrichi de nouveaux indicateurs de façon à décrire le plus finement possible la diversité des situations professionnelles des salariés du spectacle vivant.

¹ Audiens utilise trois catégories professionnelles de référence : artistes interprètes, personnels cadres et personnels non cadres.

Champ et nature générale des indicateurs

Les indicateurs concernant les employeurs et les emplois du spectacle vivant sont issus de l'exploitation des fichiers d'Audiens, source administrative centralisant les déclarations nominatives de salaires des entreprises pour la retraite complémentaire (Audiens Retraite Arrco et Audiens Retraite Agirc).

Cette source a été retenue pour son champ de compétences qui est le plus complet et le plus précis dans sa capacité à segmenter les employeurs et les salariés du point de vue de leur forme d'emploi (CDI, CDD et CDDU) et de leurs catégories d'emploi (artiste, cadre, non cadre).

De plus cette source permet d'inclure les données transmises par le CNCS/Guso relatives aux employeurs qui n'ont pas pour activité principale le spectacle vivant.

Les employeurs du spectacle vivant

Les "employeurs du spectacle vivant" sont les unités juridiques² qui ont développé des activités de spectacle vivant à titre principal ou secondaire.

Deux grandes catégories d'employeurs sont distinguées en fonction de leur activité principale :

1. Les employeurs du secteur professionnel du spectacle vivant, notés «secteur professionnel»

Cette catégorie regroupe les employeurs qui ont le spectacle vivant pour activité principale (production, diffusion, exploitation de salles et prestations de services techniques).

Dans le tableau de bord statistique, l'activité principale de l'employeur est déterminée par une combinaison de critères³ : convention collective nationale appliquée⁴, code de la NAF⁵, déclarations au moment de l'adhésion à Audiens, adhésion à une organisation patronale du spectacle vivant.

Les employeurs qui ont le spectacle vivant pour activité principale sont répartis en trois catégories, appelées par commodité :

- le « **spectacle vivant public**⁶ » ;
- le « **spectacle vivant privé**⁷ » ;
- le « **spectacle vivant prestation**⁸ ».

² Selon l'INSEE, l'unité légale employeur est une entité juridique de droit public ou privé, qui peut être une personne morale ou une personne physique.

³ Voir dans l'annexe n°1 du tableau de bord sur l'emploi en 2015 le paragraphe « repérage des employeurs ».

⁴ Les conventions collectives nationales retenues, correspondant aux trois branches composant le secteur du spectacle vivant, sont : CCN entreprises artistiques et culturelles, CCN entreprises privées du spectacle vivant, CCN entreprises techniques au service de la création et de l'événement.

⁵ Les trois codes de la nomenclature des activités françaises de l'INSEE retenus sont : 90.01Z, 90.02Z et 90.04Z.

⁶ Inclut notamment les employeurs relevant de la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles, les théâtres nationaux et les structures en régies directes. Les établissements d'enseignement ou de formation ne sont pas inclus. Ce périmètre élargit et les exclusions expliquent les écarts observés avec le rapport de branche de la CCN entreprises artistiques et culturelles.

⁷ Inclut notamment les employeurs relevant de la convention collective nationale des entreprises privées du spectacle vivant.

⁸ Inclut notamment les employeurs relevant de la convention collective nationale des entreprises techniques au service de la création et de l'événement. Ces indicateurs diffèrent de ceux du rapport de branche relatif au secteur spectacle vivant et de l'événement, fournis par Audiens qui portent sur un panel d'entreprises dont le périmètre d'appartenance au secteur spectacle vivant a été affiné.

2. Les employeurs développant une activité de spectacle vivant à titre non principal, notés «hors secteur»

Cette catégorie recouvre le champ du Guso (Guichet unique du spectacle⁹). Il inclut toute personne physique (particulier, commerçant, profession libérale...) et toute personne morale de droit privé (association, entreprise, organisme de formation, comité d'entreprise, hôtel, restaurant...) ou de droit public (collectivité territoriale, établissement public, service de l'Etat...) qui :

- n'ont pas pour activité principale ou pour objet l'exploitation de lieux de spectacles, de parcs de loisirs ou d'attraction, la production ou la diffusion de spectacles ;
- emploient sous contrat à durée déterminée des artistes du spectacle (article L7121-2 du code du travail) ou des techniciens qui concourent au spectacle vivant.

A noter :

- Les employeurs peuvent changer d'activité et donc de catégorie de rattachement d'une année sur l'autre. Afin de maintenir un périmètre sectoriel constant, l'exploitation statistique s'effectue à partir de la dernière activité enregistrée.
- L'unité de gestion est l'établissement, et non l'entreprise (qui peut regrouper plusieurs établissements) ; cependant, le mot « entreprise » sera conservé par commodité.

Ne sont pas comptabilisés dans les indicateurs présentés ci-après :

- les entreprises de la branche audiovisuel-cinéma,
- les établissements d'enseignement et de formation professionnelle,
- les parcs de loisirs ou d'attraction.

Précision concernant les DOM-TOM

En matière de retraite complémentaire, des institutions sont spécifiquement désignées pour les entreprises situées dans les départements d'outre-mer (DOM) et les territoires d'Outre-Mer (TOM). En ce qui concerne les salariés en CDDU résidant en métropole et faisant une prestation dans des entreprises domiciliées en Outre-Mer, ils doivent être déclarés auprès d'Audiens. Pour cette raison, Audiens récupère dans ses bases une partie de l'activité des entreprises des DOM-TOM (salariés CDDU résidant en métropole).

Par contre Audiens ne dispose pas des déclarations pour les salariés en CDDU résidant dans les DOM-TOM. En ce qui concerne les salariés en CDI et CDD (hors CDDU), quelques entreprises des DOM-TOM déclarent de façon marginale leur personnel à Audiens.

Les salariés du spectacle vivant

Les « salariés du spectacle vivant » sont les individus ayant concouru à la réalisation d'un spectacle vivant sur l'année considérée, cette activité ayant donné lieu à une contractualisation d'emploi avec un employeur, quelle que soit la durée de l'emploi et le type de contrat de travail (CDI, CDD et CDDU).

Tous les domaines d'activités du spectacle vivant sont concernés : artistiques, techniques et administratifs.

Ne sont pas comptabilisés dans les indicateurs présentés ci-après :

- le personnel permanent (CDI et CDD) de l'Opéra de Paris et de la Comédie française qui ont leur propre régime de retraite ; leurs personnels intermittents (CDDU) sont quant à eux pris en compte ;
- le personnel permanent (CDI et CDD) de la vingtaine d'établissements publics qui cotisent à l'IRCANTEC et non à Audiens en retraite complémentaire ; leurs personnels intermittents (CDDU) sont quant à eux pris en compte ;
- le personnel technique et administratif permanent (CDI et CDD) d'une vingtaine de théâtres en régie créés depuis 1978 (il s'agit des théâtres en régie présents dans la base Audiens et non de l'ensemble des établissements existants).

⁹ Voir l'annexe n°2 du tableau de bord sur l'emploi en 2015.

Précautions et avertissements sur les indicateurs relatifs aux métiers et aux parcours d'emplois des salariés du spectacle vivant

Une nouvelle approche

Les indicateurs présentés complètent le tableau de bord statistique de l'emploi, édité annuellement par l'Observatoire prospectif des métiers du spectacle vivant à partir des fichiers d'Audiens, où les effectifs de salariés sont classés dans trois catégories professionnelles générales :

- les artistes interprètes / non cadres ;
- le personnel cadre (artistique, technique et administratif) ;
- le personnel non cadre (technique et administratif).

Ce zoom thématique propose donc une approche totalement inédite, qui permet de connaître les métiers exercés : pour la première fois, les données sociales collectées par Audiens sont exploitées à partir de l'intitulé d'emploi qui renseigne sur la nature du travail effectué.

Représentativité des indicateurs

En 2015, concernant le secteur du spectacle vivant, 63% des déclarations des employeurs sont exploitables. Ce sont principalement les très petites structures qui ne sont pas prises en compte, et cet échantillon représente 91% de l'activité – appréhendée en volume de masse salariale.

	En nombre d'employeurs	En masse salariale	En effectifs
Spectacle vivant public	81%	95%	89%
Spectacle vivant privé	50%	84%	76%
Spectacle vivant prestation	82%	95%	92%
Total secteur professionnel	63%	91%	84%

Concernant le hors secteur professionnel correspondant au champ du Guso, 100 % des déclarations sont exploitables.

Nomenclature des emplois de référence

La nomenclature des emplois prise en référence est le résultat d'un rapprochement de la classification de la CPNEF-SV¹⁰ et de celle d'Audiens, élaborée à partir des déclarations employeurs.

Du fait d'un très grand nombre d'intitulés d'emploi différents, aux effectifs variables, seuls les principaux ont été retenus pour effectuer les traitements statistiques c'est-à-dire les emplois emblématiques exercés par un nombre suffisant de professionnels. Les emplois voisins ou connexes ont été rattachés aux emplois principaux.

Par exemples :

- l'intitulé d'emploi « artiste dramatique » a été retenu, auquel ont été rattachés les emplois de « comédien », « acteur », « mime », « marionnettiste », « conteur », « imitateur »...
- l'intitulé d'emploi de « machiniste » a été retenu, auquel ont été rattachés les emplois de « chef machiniste », « assistant machiniste »...

Les intitulés d'emplois déclarés qui visent une double qualification ont été rattachés au premier intitulé. Par exemple, « le technicien son – lumière » est rattaché au « technicien son ».

Les intitulés d'emplois déclarés de façon imprécises par les employeurs sont classés dans : « autres emplois ou non renseignés ». Par exemples : intermittent, coordinateur, chef, régisseur, agent, apprenti, assistant...

¹⁰ La classification des emplois de la CPNEF-SV est fondée sur les listes d'emplois des conventions collectives et ses travaux d'harmonisation des nomenclatures conduits en 2000, puis révisés pour simplification à usage statistique.

1- Composition de l'emploi

Les indicateurs portent sur un échantillon de 190 429 salariés¹¹ ayant exercé en 2015 dans le spectacle vivant (secteur professionnel et hors secteur professionnel¹²), sur un total de 217 857 salariés¹³.

Ce différentiel de près de 27 400 salariés s'explique par le fait que seulement 63 % des employeurs du secteur professionnel ont utilisé le mode de déclaration permettant de connaître la nature des emplois exercés en 2015. Cependant 84 % des effectifs sont pris en compte (nombre de personnes engagées, indépendamment de leur durée de travail), ce qui atteste de la validité de l'échantillon. Selon la situation professionnelle des salariés, la durée d'emploi peut varier fortement, allant du temps plein annuel à des engagements très courts.

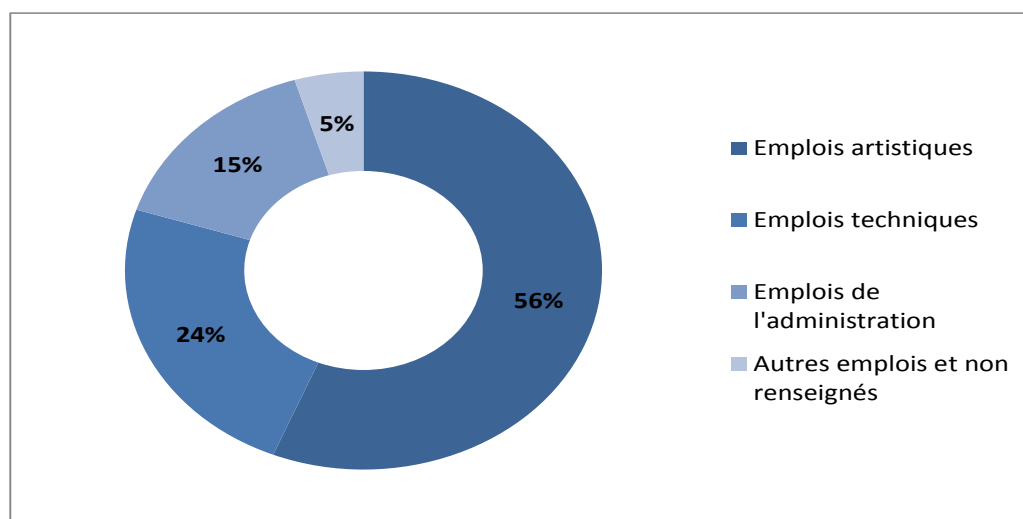
➤ Les artistes interprètes constituent le cœur de l'emploi dans le spectacle vivant

Parmi les 190 429 salariés comptabilisés en 2015 dans le secteur professionnel¹⁴ et en dehors¹⁵, et quel que soit le contrat de travail (salarial permanent et intermittent) et la nature de l'emploi (cadre et non cadre) :

- 56 % des effectifs ont exercé au moins une fois dans des emplois artistiques¹⁶ (soit 115 423 personnes),
- 24 % des effectifs ont exercé au moins une fois dans des emplois techniques (soit 48 815 personnes),
- 15 % des effectifs ont exercé au moins une fois dans des emplois administratifs (soit 31 625 personnes),

Ainsi, plus d'un salarié sur deux a exercé en tant qu'artiste interprète et un quart des salariés en tant que technicien en 2015.

Graphique 1 : Répartition des effectifs selon le type d'emplois en 2015 (en %)



Source : Audiens / OPMQC-SV

¹¹ Personnes physiques.

¹² Cf préambule de présentation page 4.

¹³ Tableau de bord statistique, première partie Les employeurs et l'emploi, Audiens/OPMQC-SV 2015.

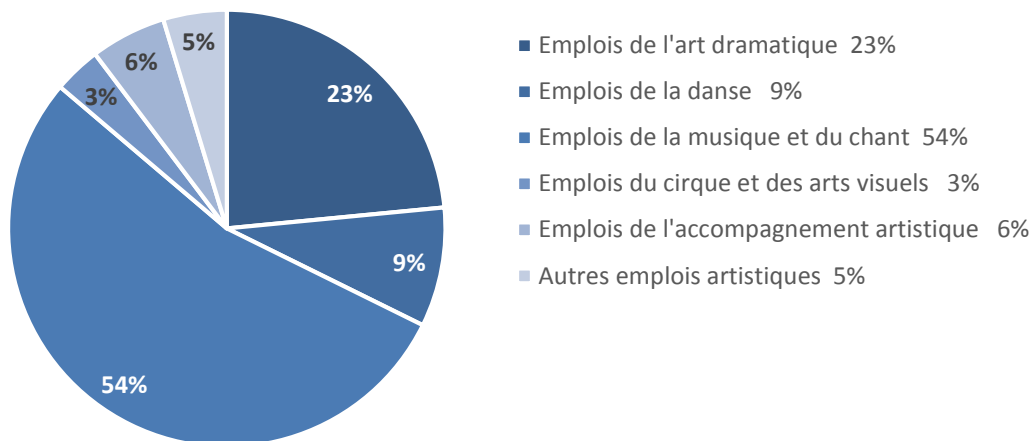
¹⁴ Relevant du spectacle vivant public, du spectacle vivant privé et de la prestation de services techniques du spectacle vivant.

¹⁵ Relevant du champ du Guso.

¹⁶ La pluriactivité (une même personne peut, par exemple, avoir exercé un emploi artistique et un emploi technique) explique la différence avec les indicateurs publiés dans le Tableau de bord statistique de l'emploi, qui comptabilise 46 % d'artistes en 2015.

Parmi les 115 423 artistes interprètes du spectacle vivant comptabilisés en 2015 dans le secteur professionnel et en dehors, et quel que soit le contrat de travail et la nature de l'emploi¹⁷ : 54 % des effectifs ont exercé au moins une fois dans le domaine de la musique et du chant, 23 % dans l'art dramatique et 9 % dans la danse.

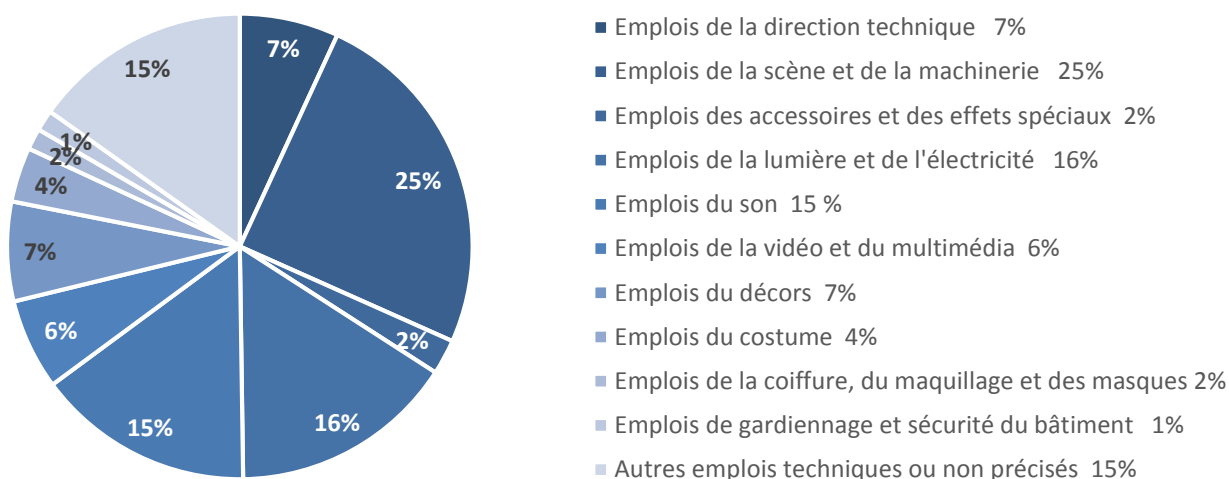
Graphique 2 : Répartition des artistes interprètes selon le type d'emplois en 2015 (en %)



Source : Audiens / OPMQC-SV

Parmi les 48 815 techniciens du spectacle vivant comptabilisés en 2015 dans le secteur professionnel et en dehors¹⁸, et quel que soit le contrat de travail et la nature de l'emploi : 25 % des effectifs ont exercé au moins une fois dans le domaine de la scène et de la machinerie, 16 % dans le domaine de la lumière et de l'électricité et 15 % dans le son.

Graphique 3 : Répartition des techniciens selon le type d'emplois en 2015 (en %)



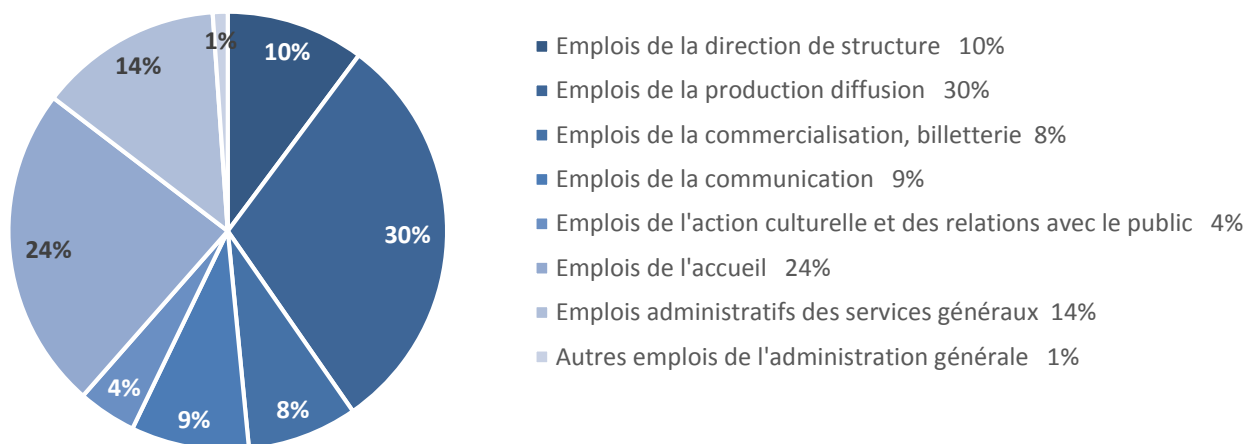
Source : Audiens / OPMQC-SV

¹⁷ Cf tableau n°1

¹⁸ Cf tableau n°2

Parmi les 31 625 personnels administratifs du spectacle vivant comptabilisés en 2015 dans le secteur professionnel et en dehors¹⁹, et quel que soit le contrat de travail et la nature de l'emploi, 30 % des effectifs ont exercé au moins une fois dans le domaine de la production diffusion, 24 % dans l'accueil et 14 % dans les services généraux.

Graphique 4 : Répartition des personnels administratifs selon le type d'emplois en 2015 (en %)



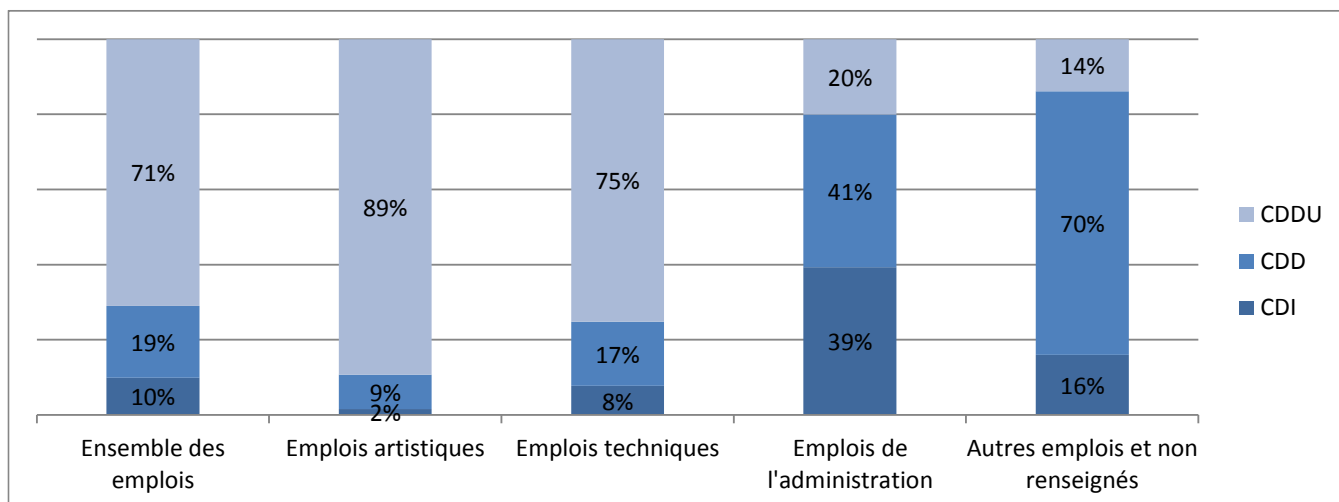
Source : Audiens / OPMQC-SV

➤ Le type de contrat de travail varie selon le métier exercé

La généralisation du salariat intermittent en CDDU pour les emplois artistiques et techniques est confirmée, liée au fonctionnement par projets, tandis que le salariat permanent en CDI/CDD est la forme d'emploi majoritaire pour les personnels administratifs :

- 89 % des emplois artistiques s'exercent en salariat intermittents (CDDU),
- 75 % des emplois techniques s'exercent en salariat intermittents (CDDU),
- 80 % des emplois administratifs s'exercent en salariat permanent (39 % en CDI et 41 % en CDD).

Graphique 5 : Répartition des effectifs selon le type d'emploi et le contrat de travail en 2015 (en %)



Source : Audiens / OPMQC-SV

¹⁹ Cf tableau n°3

2- Profils des emplois

➤ Des métiers principalement exercés par les hommes

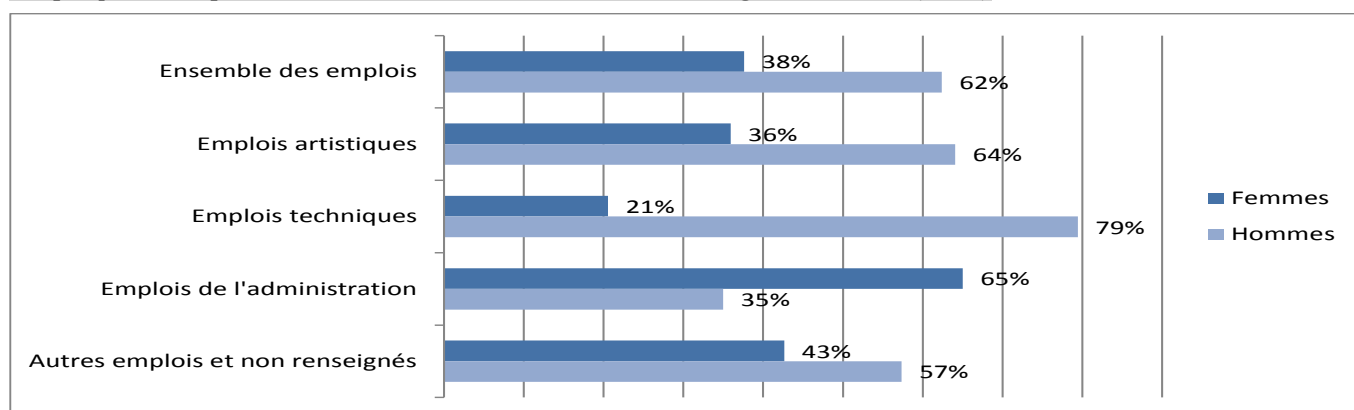
62 % des emplois du spectacle vivant sont exercés par des hommes (soit 118 811 personnes physiques) et 38 % des emplois par des femmes (soit 71 618).

Cette répartition hommes/femmes globale cache cependant de fortes disparités selon les activités, les domaines et les emplois (graphiques 6 et tableaux 1, 2 et 3). Ainsi, 79 % des emplois techniques et 64 % des emplois artistiques sont exercés par des hommes, tandis que 65 % des emplois administratifs sont exercés par des femmes.

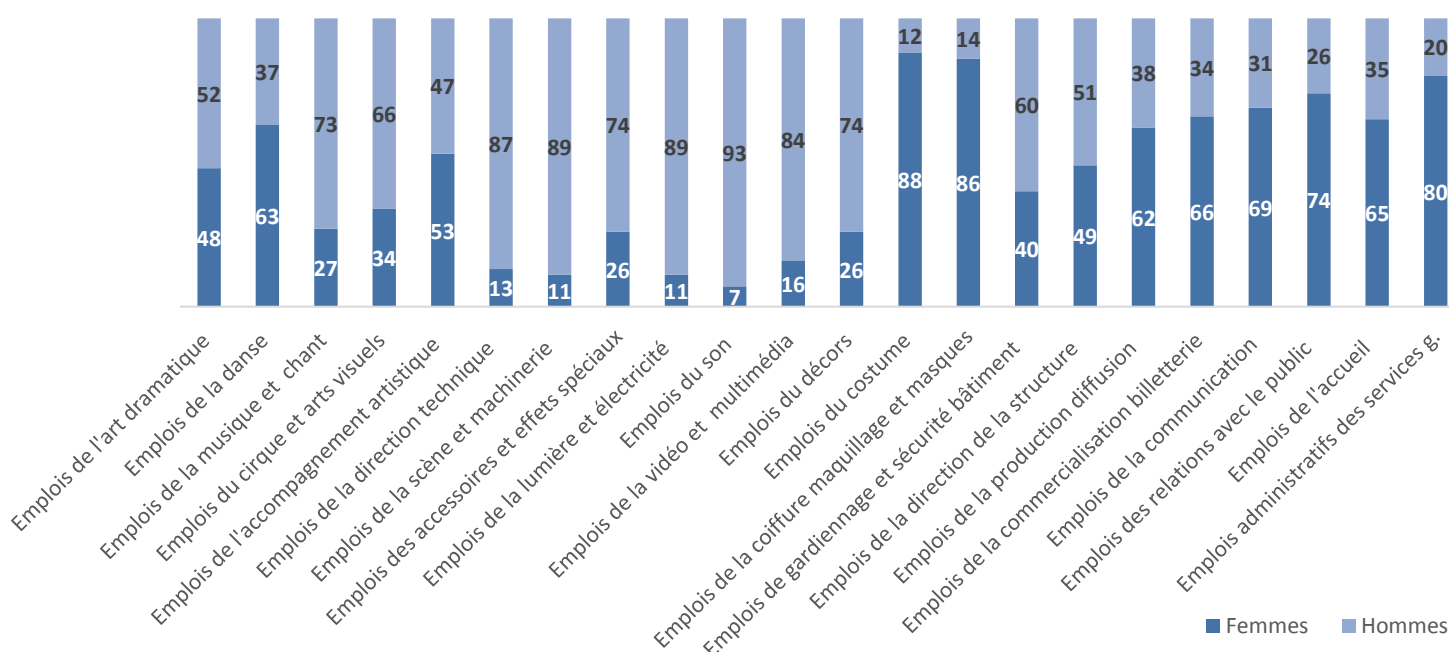
Au niveau des domaines, on retrouve la division sexuée déjà observée dans d'autres études, qui montre la forte féminisation notamment de la danse, l'accompagnement artistique (qui inclut les interventions et l'enseignement artistiques), le costume, le maquillage, et certaines spécialités du décor et des accessoires.

Les femmes sont majoritaires dans les emplois administratifs, à l'exception de ceux de directeur de structure et de programmateur artistique.

Graphique 6 : Répartition des effectifs selon les activités et le genre en 2015 (en %)



Graphique 6 bis : Répartition des effectifs selon les domaines d'emplois et le genre en 2015 (en %)



Source : Audiens / OPMQC-SV

➤ Des métiers fortement exercés par les jeunes

Quelle que soit l'activité (artistique, technique ou administrative), la majorité des salariés a entre 26 et 35 ans.

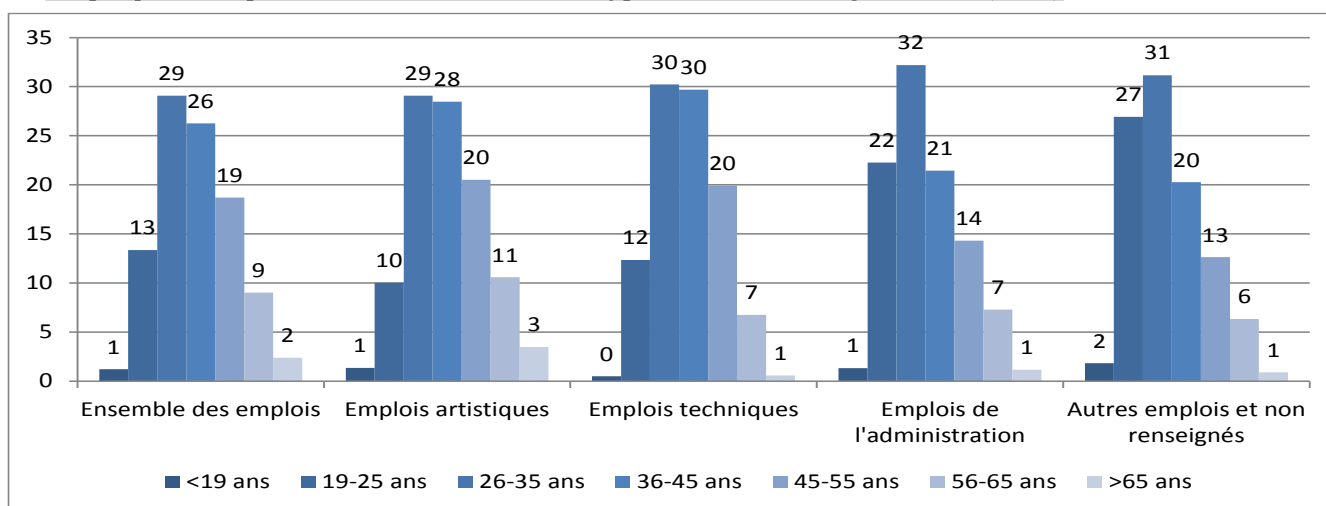
Dans les activités artistiques et techniques, on observe une répartition des effectifs par âges assez similaire, excepté une part plus importante de plus de 55 ans chez les artistes (14%) que chez les techniciens (8%).

Les activités administratives se distinguent et concernent des effectifs plus jeunes :

- les moins de 36 ans représentent 56 % des emplois de l'administration, contre 40 % des artistes et 43 % des techniciens
- les 46 ans et plus représentent 23 % des emplois de l'administration, contre 35 % des artistes et 27 % des techniciens

La part d'emploi « autres et non renseignés » est particulièrement élevée chez les jeunes de 19 à 25 ans, et de 26 à 35 ans. L'un des facteurs explicatifs est que cette catégorie intègre les apprentis et les emplois aidés²⁰, ainsi que des emplois polyvalents et/ou peu qualifiés²¹ plutôt occupés en début de vie active.

Graphique 7 : Répartition des effectifs selon le type d'activités et l'âge en 2015 (en %)



Source : Audiens / OPMQC-SV

Les tableaux pages suivantes détaillent pour chaque emploi, le profil des salariés (genre et âge) et le type de contrat de travail par emploi. Ces indicateurs montrent que l'emploi exercé, de par son niveau de qualification et de spécialisation requis, génère de fortes variations sur les situations professionnelles des salariés.

²⁰ L'intitulé d'emploi n'est alors pas précisé.

²¹ Déclarés sans précision comme « assistant », « aide », « manutentionnaire »...

➤ **La part des femmes diminue nettement dans tous les emplois passé 35 ans**

La répartition selon le genre et les tranches d'âges permet d'apprécier la présence des femmes sur le marché du travail dans le spectacle vivant et leur possibilité de carrière sur la durée.

Globalement, la proportion de femmes se réduit fortement au fil du temps : si elles représentent plus de la moitié des emplois des « 18 ans et moins » (53 %), elles ne représentent que 30% des effectifs des emplois des « 56 ans à 65 ans ». *Tableau A.*

Néanmoins si la proportion de femmes est en constante baisse, elle masque une rupture qui s'opère vers la trentaine pour les femmes et la quarantaine pour les hommes. En effet, l'ensemble des effectifs augmente très fortement dans les tranches d'âges les plus jeunes, quelles que soient les emplois exercés (artistiques, techniques ou administratifs). Puis passé 36 ans, les effectifs féminins diminuent nettement dans tous les emplois, alors que les effectifs masculins continuent d'augmenter pour décroître plus tardivement passés 46 ans (hormis pour les emplois administratifs), *Tableau B page suivante.*

Tableau A : Répartition de la part des femmes dans les activités selon l'âge en 2015 (en %)

	18 ans et -	19 à 25 ans	26 à 35 ans	36 à 45 ans	46 à 55 ans	56 à 65 ans	+ de 65 ans	TOTAL
Ensemble des emplois	53%	46%	43%	34%	32%	30%	24%	38%
Emplois artistiques	56%	44%	42%	35%	32%	26%	21%	36%
Emplois techniques	15%	22%	25%	17%	18%	20%	32%	21%
Emplois de l'administration	67%	67%	70%	61%	61%	58%	50%	65%

Source : Audiens / OPMQC-SV

Tableau B : Effectifs dans les emplois par genre selon l'âge en 2015

	18 ans et moins		19 à 25 ans		26 à 35 ans		36 à 45 ans		46 à 55 ans		56 à 65 ans		plus de 65 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Ensemble des emplois du spectacle vivant	1 224	1 086	11 706	13 719	23 865	31 524	17 124	32 887	11 523	24 065	5 074	12 064	1 092	3 448
Emplois artistiques	831	666	4 874	6 304	13 595	18 820	11 098	20 659	7 206	15 650	3 047	8 763	807	3 076
Emplois de l'art dramatique	148	143	1 184	1 053	4 845	3 871	4 350	4 872	2 651	3 748	1 336	2 053	384	672
Emplois de la danse	189	118	1 484	748	2 985	1 625	1 777	1 094	714	536	261	182	35	32
Emplois de la musique et du chant	435	356	1 809	4 061	5 979	13 080	5 347	14 985	3 892	11 485	1 374	6 507	314	2 278
Emplois du cirque et des arts visuels	18	18	187	300	677	989	432	902	198	533	81	250	—	71
Emplois de l'accompagnement artistique	30	27	552	365	1 232	941	1 027	1 006	717	680	338	365	94	100
Autres emplois artistiques	22	15	212	307	829	1 191	610	1 187	376	864	123	410	22	99
Emplois techniques	35	206	1 327	4 693	3 667	11 089	2 497	12 002	1 769	7 952	656	2 637	92	193
Emplois de la direction technique	0	—	41	94	238	851	222	1 613	128	1 361	52	527	—	20
Emplois de la scène et de la machinerie	9	81	324	2 226	949	5 049	483	5 223	193	3 224	45	713	—	28
Emplois des accessoires et des effets spéciaux	—	7	53	123	188	370	137	409	78	276	19	136	—	28
Emplois de la lumière et de l'électricité	—	27	199	993	576	3 184	358	3 555	155	2 056	38	551	—	27
Emplois du son	—	17	156	1 114	359	3 622	182	3 476	72	1 838	16	431	0	26
Emplois de la vidéo et du multimédia	0	6	99	351	323	1 340	220	1 377	111	693	23	170	—	8
Emplois du décors	—	13	122	281	491	923	382	1 191	262	993	74	415	—	21
Emplois du costume	—	—	246	52	776	89	577	73	586	100	266	27	38	9
Emplois de la coiffure, maquillage et masques	—	0	102	10	337	33	226	54	198	41	60	10	21	—
Emplois de gardiennage et sécurité du bâtiment	6	10	83	136	52	131	88	175	125	125	68	71	12	8
Autres emplois techniques ou non précisés	7	54	257	1 148	728	2 897	438	3 144	224	1 849	65	493	7	39
Emplois de l'administration	283	137	4 750	2 294	7 101	3 083	4 143	2 638	2 755	1 769	1 341	961	184	186
Emplois de la direction de structure	—	0	34	19	449	222	508	487	379	470	251	408	42	102
Emplois de la production diffusion	9	—	650	270	2 620	1 196	1 681	1 202	890	747	336	300	24	33
Emplois de la commercialisation, billetterie	14	9	520	214	668	310	302	211	187	111	69	48	12	7
Emplois de la communication	13	—	426	201	865	332	359	206	200	109	99	47	14	—
Emplois de l'action culturelle et des relations avec le public	0	—	149	41	561	162	224	104	88	35	36	18	—	—
Emplois de l'accueil	240	114	2 797	1 478	1 248	706	379	238	273	149	168	48	50	15
Emplois administratifs des services généraux	6	0	451	156	1 102	284	778	215	784	147	394	98	40	13
Autres emplois de l'administration générale	—	—	18	6	83	35	40	41	33	38	24	24	—	11

Source : Audiens / OPMQC-SV

Profil des emplois artistiques (tableau 1 page suivante)

Sur l'ensemble des 190 429 salariés comptabilisés, 115 423 ont exercé au moins une fois dans des emplois artistiques en 2015, soit 56 % des effectifs. Les principaux domaines d'emplois artistiques sont la musique et le chant (71 923 salariés ont exercé au moins une fois un emploi du domaine), et l'art dramatique (31 312 salariés ont exercé au moins une fois un emploi du domaine).

Les emplois artistiques les plus masculins sont les chefs d'orchestres, les arrangeurs musicaux, les artistes visuels et les artistes de cirque.

Les emplois artistiques les plus féminins sont les chorégraphes, les danseurs et les répétiteurs.

Les emplois artistiques les plus jeunes sont les figurants, les danseurs et les animateurs/intervenants. Les emplois artistiques les plus âgés sont les chefs d'orchestres et les maîtres de ballet.

Profil des emplois techniques (tableau 2 ci-après)

Sur l'ensemble des 190 429 salariés comptabilisés, 48 815 ont exercé au moins une fois dans des emplois techniques, soit 24 % des effectifs. Les principaux domaines d'emplois techniques sont la scène/machinerie (18 548 salariés ont exercé au moins une fois un emploi du domaine), et la lumière/électricité (11 722 salariés ont exercé au moins une fois un emploi du domaine).

Les emplois techniques les plus masculins sont les techniciens de structures, les rigger, les métiers du son (concepteurs, régisseurs, techniciens), les machinistes et les directeurs techniques.

Les emplois techniques les plus féminins sont les métiers du costume (habilleurs, costumiers, tailleurs...), les maquilleurs et les accessoiristes.

Les emplois techniques les plus jeunes sont les gardiens et personnels d'entretiens des locaux, les machinistes, les techniciens du bureau d'étude, les teinturiers, les techniciens lumière et les techniciens son.

Les emplois techniques les plus âgés sont les directeurs techniques et les concepteurs lumières.

Profil des emplois administratifs (tableau 3 ci-après)

Sur l'ensemble des 190 429 salariés comptabilisés, 31 625 ont exercé au moins une fois dans des emplois administratifs, soit 15 % des effectifs. Les principaux domaines d'emplois administratifs sont la production/diffusion (9 961 salariés ont exercé au moins une fois un emploi du domaine), et l'accueil (7 903 salariés ont exercé au moins une fois un emploi du domaine).

Les emplois administratifs les plus masculins sont les directeurs de la structure et les programmeurs artistiques.

Les emplois administratifs les plus féminins sont les personnels des services généraux (RH, comptables, agents administratifs...), les responsables des relations avec le public, les directeurs et chargés de communication, les agents de billetterie et les secrétaires générales de la structure.

Les emplois administratifs les plus jeunes sont les hôtes et attachés à l'accueil, et les agents de billetterie.

Les emplois administratifs les plus âgés sont les directeurs de structure, les responsables administratifs et financiers et programmeurs artistiques.

Tableau 1 : Répartition de l'emploi artistique, selon le genre, l'âge et le type de contrat (en %)

	Effectifs totaux dédoublonnés	Femmes	Hommes	< 19 ans	19-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	56-65 ans	> 65 ans	CDDU	CDI	CDD
Ensemble des emplois*	190 429	38	62	1	13	29	26	19	9	2	71	10	19
Emplois artistiques *	115 423	36	64	1	10	28	28	20	10	3	89	2	2
Emplois de l'art dramatique *	31 312	48	52	1	7	28	29	20	11	3	95		
Metteur en scène - Dramaturges	7 005	51	49	3	25	33		25	13	2	97	1	
Artiste dramatique	27 786	48	52	1	7	29	30	20	10	3	96		
Figurant	1 513	44	56	10	19	28		20	14	7	88	1	
Autres emplois art dramatique	18	22	78	11	11	28		22	17	11	100		
Emplois de la danse *	11 784	63	37	3	19	39		24	11	41	93	2	
Chorégraphe	1 139	64	36	5	24	35		24	11	1	97	1	
Maître de ballet	29	52	48	10		45		21	17	7	53	43	
Danseur	11 369	63	37	3	20	40		24	10	3	93	2	
Autres emplois art chorégraphique	22	45	55	5		41		45	5	5	100		
Emplois de la musique et du chant *	71 923	27	73	1	8	27	28	21	11	4	95	1	
Chef d'orchestre	920	11	89	2	12	28		31	19	8	95	4	
Arrangeur musical	81	11	89	2	20	35		31	10	2	96		
Musicien	60 398	22	78	8	27	29		21	11	3	95	1	
Chef de chœurs	771	48	52	2	25	28		27	15	3	90	6	
Chanteur	17 228	48	52	3	6	25	28	23	11	3	98	1	
Autres emplois de la musique et du chant	1 582	41	59	5	27	29		22	12	4	96	1	
Emplois du cirque et des arts visuels *	4 663	34	66	1	10	36		29	16	7	91	1	
Artiste de cirque	3 191	39	61	1	11	40		30	13	5	97		
Artiste visuel	1 385	26	74	1	7	24	30	21	13	4	96		
Autres emplois des arts du cirque et arts visuels	306	13	87	17		37		20	20	6	11	18	70
Emplois de l'accompagnement artistique *	7 474	53	47	1	12	29	27	19	9	3	11	6	83
Transcripteur	4	50	50		25		50		25		25	50	25
Répétiteur	394	62	38	1	9	28	34	19	8	1	70	6	24
Animateur - Intervenant	3 789	54	46	1	18	31	26	15	7	2	11	5	84
Enseignant artistique	3 181	54	46	6	26	29		24	13	3	1	7	92
Autres emplois de l'accompagnement artistique	373	43	57	8	30	25		19	11	7	30	4	66
Autres emplois artistiques	6 268	35	65	1	8	32	29	20	9	2	94		

* Total Dédoublonné

Source : Audiens / OPMQC-SV

Tableau 2 : Répartition de l'emploi technique, selon le genre, l'âge et le type de contrat (en %)

	Effectifs totaux dédoublonnés	Femmes	Hommes	< 19 ans	19-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	56-65 ans	> 65 ans	CDDU	CDI	CDD
Ensemble des emplois*	190 429	38	62	1	13	29	26	19	9	2	71	10	19
Emplois techniques *	48 815	21	79	12	30	30	20	7	1		75	8	17
Emplois de la direction technique *	5 153	13	87	3	21	36	29	11			71	20	9
Directeur technique	932	10	90	1	12	29	37	20	1		40	49	11
Régisseur général	4 038	13	87	2	22	37	28	10			82	12	6
Responsable logistique	148	36	64	1	9	30	37	18	5	1	31	32	37
Autres emplois de la direction technique	303	19	81	9	27	34	22	6			44	30	26
Emplois de la scène et de la machinerie *	18 548	11	89	14	32	31	18	4			87	3	10
Régisseur de scène, de plateau, de salle	4 542	14	86	5	28	36	24	6			88	5	6
Machiniste	15 792	10	90	1	15	33	30	18	4		89	2	9
Accrocheur - Rigger	973	5	95	4	35	40	19	2			86	1	13
Technicien de structure	1 581	4	96	10	31	36	20	3			93	2	
Autres emplois de la scène, plateau, machinerie	11	45	55		45	27	18	9			18	9	73
Emplois des accessoires et des effets spéciaux *	1 827	26	74	10	31	30	19	8	2		54	3	43
Accessoiriste	612	51	49	11	32	29	21	6			89	5	6
Armurier	3	33	67		67	33					100		
Technicien des effets spéciaux	1 218	14	86	9	30	30	19	10	2		37	1	62
Autres emplois accessoires, effets spéciaux	0												
Emplois de la lumière et de l'électricité *	11 722	11	89	10	32	33	19	5			87	3	10
Concepteur lumière	343	15	85	2	19	33	31	15	1		91	1	8
Régisseur lumière	5 422	14	86	7	32	35	20	5			90	4	6
Technicien lumière	8 903	11	89	11	33	34	17	4			90	1	9
Électricien	2 975	14	86	9	33	35	19	4			90	4	6
Autres emplois éclairage, électricité	79	13	87	1	5	39	32	20	3		90	4	6
Emplois du son *	11 311	7	93	11	35	32	17	4			88	3	9
Concepteur son	1 243	6	94	7	36	35	18	5			90	1	9
Régisseur son	5 079	7	93	7	36	35	17	4			91	3	6
Technicien son	8 943	6	94	12	36	32	16	3			90	2	8
Autres emplois du son	394	8	92	1	9	32	30	22	5		90	2	8

* Total Dédoublonné

Source : Audiens / OPMQC-SV

	Effectifs totaux dédoublonnés	Femmes	Hommes	< 19 ans	19-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	56-65 ans	> 65 ans	CDDU	CDI	CDD
Emplois de la vidéo et du multimédia*	4 724	16	84	10	35			34	17	4		80	3 16
Concepteur image-vidéo	37	24	76	14	19		35		27	5		68	3 30
Régisseur audiovisuel, vidéo	718	17	83	6	37			38	16	2		91	45
Technicien vidéo - Projectionniste	3 529	15	85	10	35			34	17	4		82	3 15
Autres emplois multimédia	1 079	21	79	7	34			35	17	5		69	3 28
Emplois du décors *	5 176	26	74	8	27		30		24	9		81	5 14
Décorateur- Scénographe	2 010	37	63	6	29		31		25	9		89	29
Technicien du bureau d'étude	106	35	65	14	31			32	17	6		57	25 19
Menuisier constructeur	2 356	11	89	7	27			32	25	9		82	5 13
Tapissier	297	21	79	8	26			35	27	3		68	12 20
Serrurier	239	12	88	2	12	24		27	23	13		74	8 18
Sculpteur	145	44	56	12	30			24	23	10		82	3 16
Peintre décorateur	573	52	48	1	7	24		26	30	13		80	3 17
Autres emplois décor	94	23	77		21	20		28	24	6		68	1 31
Emplois du costume *	2 845		88	10	30		23		24	10	2	85	6 9
Concepteur de costumes	32		75	9	25		25		28	13		91	6 3
Costumier	1 554		89	8	32		24		23	10	2	91	36
Tailleur - Couturier	474		90	11	37		22		22	8		85	9 7
Teinturier	70		66	13	34		27		14	11		90	37
Habilleur	1 429		96	10	32		23		24	9	1	91	45
Linger - Magasinier	96	28	72	1	27		32		18	15	7	17	39 43
Autres emplois costume	36		78	6	17		31		31	11	6	78	6 17
Emplois de la coiffure, du maquillage et des masques *	1 097		86	10	34		26		22	6	2	84	1 14
Coiffeur - Perruquier	347		76	7	33		26		25	7	2	83	3 15
Maquilleur	881		91	11	34		25		21	6	2	87	1 13
Autres emplois coiffure, maquillage	13		69		23	15		38		23		100	
Emplois de gardiennage et sécurité du bâtiment*	1 090	40	60	1	20	17		24	23	13	2	9	35 56
Gardien - Entretien	841	49	51	2	24	14		20	24	15	2	38	61
Agent de sécurité	249	8	92	1	8	28		38		20	5	38	24 38
Autres emplois techniques ou non précisés	11 350	15	85	1	12	32		32		18	5	78	6 16

* Total Dédoublonné

Source : Audiens / OPMQC-SV

Tableau 3 : Répartition de l'emploi administratif, selon le genre, l'âge et le type de contrat (en %)

	Effectifs totaux dédoubleonnés	Femmes	Hommes	< 19 ans	19-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	56-65 ans	> 65 ans	CDDU	CDI	CDD
Ensemble des emplois*	190 429	38	62	1	13	29	26	19	9	2	71	10	19
Emplois de l'administration *	31 625	65	35	1	22	32	21	14	7	1	20	39	41
Emplois de la direction de structure *	3 373	49	51	2	20	29	25	20	4		3	87	11
Directeur	1 174	31	69	1	10	28	28	26	7		3	93	5
Responsable administratif et financier	1 275	67	33	1	29	33	22	13	1		1	87	13
Secrétaire général	188	73	27	2	19	34	32	12	1		1	87	12
Autres emplois de la direction	789	41	59	3	20	25	24	21	7		6	78	16
Emplois de la production diffusion *	9 961	62	38	9	38	29	16	6	1		59	21	20
Administrateur de production - Administrateur de tournées	2 346	57	43	2	27	34	25	12	1		60	27	13
Chargé de production - Chargé de diffusion	7 607	65	35	11	42	28	14	4			63	17	20
Programmateur artistique	228	40	60	6	28	29	18	14	5		11	56	33
Autres emplois de la production, diffusion	226	68	32	31	33	17	13	6	1		6	41	53
Emplois de la commercialisation, billetterie *	2 682	66	34	1	27	36	19	11	4	1	1	45	54
Directeur commercial	252	50	50	5	35	31	21	6	2		1	86	13
Responsable billetterie	155	69	31	3	30	35	22	9				72	28
Agent de billetterie	1 470	73	27	1	36	38	14	8	2		1	29	70
Autres emplois commercialisation, billetterie	832	58	42	1	23	36	21	11	7	1	1	56	43
Emplois de la communication *	2 879	69	31	1	22	42	20	11	5	1	2	47	51
Directeur de la communication	446	75	25	1	30	34	23	12	1			90	9
Chargé de la communication	1 495	76	24	1	22	51	16	7	4		1	46	53
Autres emplois de la communication	977	55	45	1	31	33	19	11	4	1	4	31	65
Emplois de l'action culturelle et des relations avec le public *	1 428	74	26	13	51	23	9	4			1	52	47
Responsable des relations avec le public	164	77	23	1	28	45	15	10	1			85	15
Chargé des relations avec le public	1 210	75	25	15	54	20	7	3			1	48	52
Autres emplois de l'action culturelle	60	53	47	12	47	18	20	3				60	40
Emplois de l'accueil *	7 903	65	35	4	54	25	8	5	3	1	3	22	75
Responsable de l'accueil	240	56	44	24	33	20	15	7	1		4	51	45
Attaché à l'accueil	2 417	61	39	3	48	28	11	7	2	1	1	24	76
Hôte	5 361	68	32	5	58	23	6	4	3	1	4	20	76
Autres emplois de l'accueil	25	44	56	36	24	20	16	4			4	96	
Emplois administratifs des services généraux	4 468	80	20	14	31	22	21	11	1		2	60	38
Autres emplois de l'administration générale	364	57	43	2	7	32	22	20	13	4	4	40	56

* Total Dédoubleonné

Source : Audiens / OPMQC-SV

3- La pluriactivité

Etant donné les spécificités organisationnelles des activités de spectacle vivant qui fonctionnent par projets artistiques et génèrent de l'emploi discontinu, l'approche métier nécessite de tenir compte de la pluriactivité.

La pluriactivité est entendue ici comme le cumul d'emplois au sens de métiers différents, et non comme le cumul d'engagements.

Les indicateurs ci-dessous portent sur les personnes qui ont été déclarées dans plusieurs métiers différents. Les statistiques se limitent à la prise en compte des métiers principaux en 2015 (les deux métiers les plus rémunérateurs). Les autres métiers éventuellement exercés ne sont donc pas pris en compte dans cette approche.

Les effectifs portent sur les salariés du spectacle vivant permanents et intermittents, qui ont obtenu au moins un contrat de travail dans l'année, quelle que soit sa durée, dans le secteur professionnel et hors du secteur.

➤ **Les artistes interprètes ont des parcours professionnels moins diversifiés au sein du spectacle vivant que les techniciens et les personnels administratifs**

Globalement, au sein de spectacle vivant, les techniciens sont plus pluriactifs que les artistes interprètes et les personnels administratifs : près de 30 % exercent plusieurs métiers (contre 25 % des artistes et 12 % des administratifs). Néanmoins la part de salariés pluriactifs varie fortement selon les domaines.

La mobilité professionnelle des artistes interprètes s'effectue massivement au sein de l'activité artistique : les artistes qui exercent principalement en tant qu'artistes, cumulent des métiers artistiques ou connexes (enseignement et accompagnement), et non des métiers relevant des activités techniques ou administratives.

Les techniciens et les personnels administratifs ont un spectre de mobilité professionnelle plus large : les techniciens qui exercent en tant que tel à titre principal peuvent également exercer en tant qu'artistes (principalement dans l'art dramatique et les musique/chant), tout comme les personnels administratifs.

La pluriactivité varie également selon le genre, les femmes étant moins mobiles professionnellement que les hommes :

- les femmes ont en moyenne 1,4 emploi (au sens de métier) et les hommes 1,6.
- les femmes ont en moyenne 1,9 employeur et les hommes 2,4
- les femmes ont en moyenne 2,1 situations d'emploi (employeurs/contrat/métiers) et les hommes 2,7.

La pluriactivité des artistes interprètes (tableau 4)

Les salariés qui exercent des emplois d'artistes de cirque et d'artistes visuels sont les plus pluriactifs : 43 % ont exercé au moins une autre activité en dehors de ce domaine, soit plus de 1 300 artistes.

Parmi les artistes de cirque, 17 % ont exercé un emploi dans l'art dramatique et 6 % dans la danse.

Les salariés qui exercent des emplois d'artistes de la musique et du chant sont les moins pluriactifs : 89 % n'ont pas exercé d'autres activités dans le spectacle vivant en dehors de ce domaine, soit près de 60 000 artistes interprètes. A noter que les effectifs comptabilisés incluent les personnes qui exercent en tant qu'artistes interprètes de manière occasionnelle, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de leur activité professionnelle principale.

Parmi les salariés de la musique et du chant, 2 % ont également exercé dans l'art dramatique et 1 % dans l'accompagnement artistique

La pluriactivité des techniciens (tableau 4)

Les salariés qui exercent des emplois dans la lumière et l'électricité sont les plus pluriactifs : 59 % ont exercé au moins une autre activité en dehors de ce domaine, soit près de 4 000 personnes. Les autres principaux domaines dans lesquels ils exercent sont la scène machinerie (22 %), les autres emplois techniques²² (13 %) et le son (8 %).

Dans les emplois de la scène et de la machinerie, qui comptent le plus d'effectifs (10 429 personnes), 42 % des salariés ont également exercé dans un autre domaine : 11% dans la lumière et l'électricité, 8 % dans les autres emplois techniques et 7 % dans le son.

En plus des salariés qui exercent les emplois de gardiennage et de sécurité du bâtiment employés logiquement en tant que permanents, les coiffeurs-maquilleurs-réalisateurs de masques sont les moins pluriactifs (87 % n'ont pas exercé d'autres activités dans le spectacle vivant en dehors de ce domaine) ainsi que ceux du costume (85 % de mono-actifs). Notons que ces métiers figurent parmi les plus féminisés (tableau 2).

La pluriactivité des administratifs (tableau 4)

Les salariés qui exercent des emplois dans la production/diffusion sont les plus pluriactifs : 20 % ont exercé au moins une autre activité en dehors de ce domaine, et principalement en art dramatique (4 %) et en musique et chant (3 %). Ces emplois sont à 59 % exercés par des salariés intermittents (tableau 3)

Les salariés qui exercent des emplois dans l'accueil et les services administratifs généraux sont ceux qui sont le moins pluriactifs (respectivement 9 % et 8%). Ils sont majoritairement exercés par des salariés permanents, en CDD à 75 % pour les personnels de l'accueil et en CDI à 60 % pour les emplois administratifs généraux (tableau 3).

Tableau 4 : Répartition des effectifs et part de la multi activité en 2015

Domaine d'emploi principal	Nombre de personnes concernées	Part des personnes en pluriactivité	Les trois principaux domaines de mobilité des pluriactifs (ordre décroissant)
Emplois de l'art dramatique	25 603	25%	Musique et chant : 1 380 (5%) Accompagnement artistique : 1 271 (5%) Autres emplois artistiques : 644 (3%)
Emplois de la danse	9 802	23%	Art dramatique : 663 (7%) Accompagnement artistique : 546 (6%) Musique et chant : 381 (4%)
Emplois de la musique et du chant	66 206	11%	Autres emplois artistiques : 2 235 (3%) Art dramatique : 1 458 (2%) Accompagnement artistique : 764 (1%)
Emplois du cirque et des arts visuels	3 047	43%	Art dramatique : 510 (17%) Danse : 173 (6%) Autres emplois artistiques : 173 (6%)
Emplois de l'accompagnement artistique	3 867	24%	Art dramatique : 354 (9%) Musique et chant : 258 (7%) Danse : 168 (4%)
Emplois de la direction technique	2 827	46%	Lumière et électricité : 311 (11%) Scène et machinerie : 303 (11%) Autres emplois techniques : 266 (9%)

²² Emplois techniques non spécifiés au moment des déclarations, tels : technicien, régisseur, chef d'atelier...

Emplois de la scène et de la machinerie	10 429	42%	Lumière et électricité : 1 100 (11%) Autres emplois techniques : 841 (8%) Son : 686 (7%)
Emplois des accessoires et des effets spéciaux	1 332	17%	Scène et machinerie : 67 (5%) Décor : 42 (3%) Art dramatique : 22 (2%)
Emplois de la lumière et de l'électricité	6 593	59%	Scène et machinerie : 1 422 (22%) Autres emplois techniques : 847 (13%) Son : 549 (8%)
Emplois du son	6 500	52%	Scène et machinerie : 1 059 (16%) Autres emplois techniques : 602 (9%) Musique et chant : 519 (8%)
Emplois de la vidéo et du multimédia	3 075	27%	Scène et machinerie : 164 (5%) Autres emplois techniques : 148 (5%) Lumière et électricité : 142 (5%)
Emplois du décor	3 352	24%	Scène et machinerie : 273 (8%) Art dramatique : 121 (4%) Autres emplois techniques : 88 (3%)
Emplois du costume	2 421	15%	Art dramatique : 69 (3%) Décor : 67 (3%) Scène et machinerie : 50 (2%)
Emplois de la coiffure, du maquillage et des masques	960	13%	Art dramatique : 29 (3%) Costume : 20 (2%) Cirque et arts visuels : 15 (2%)
Emplois de gardiennage et sécurité du bâtiment	947	7%	Autre et non renseigné : 21 (2%) Accueil : 9 (1%) Art dramatique : 7 (1%)
Emplois de la direction de structure	3 191	12%	Art dramatique : 96 (3%) Production - diffusion : 66 (2%) Musique et chant : 62 (2%)
Emplois de la production diffusion	7 601	20%	Art dramatique : 290 (4%) Musique et chant : 234 (3%) Autres emplois techniques : 172 (2%)
Emplois de la commercialisation, billetterie	2 397	10%	Accueil : 79 (3%) Autre et non renseigné : 29 (1%) Production - diffusion : 20 (1%)
Emplois de la communication	2 616	10%	Production - diffusion : 58 (2%) Accueil : 51 (2%) Action culturelle et RP : 22 (1%)
Emplois de l'action culturelle et des relations avec le public	1 305	12%	Production - diffusion : 29 (2%) Musique et chant : 29 (2%) Art dramatique : 22 (2%)
Emplois de l'accueil	7 334	9%	Autre et non renseigné : 103 (1%) Art dramatique : 101 (1%) Commercialisation - billetterie : 95 (1%)
Emplois administratifs des services généraux	4 155	8%	Production - diffusion : 99 (2%) Accueil : 36 (1%) Direction de structure : 32 (1%)

Source : Audiens / OPMQC-SV

4- Secteurs d'emplois et types d'employeurs

L'activité principale de l'employeur est déterminée par une combinaison de critères : convention collective nationale appliquée, code de la NAF, déclarations d'activité au moment de l'adhésion à Audiens et adhésion à une organisation patronale²³.

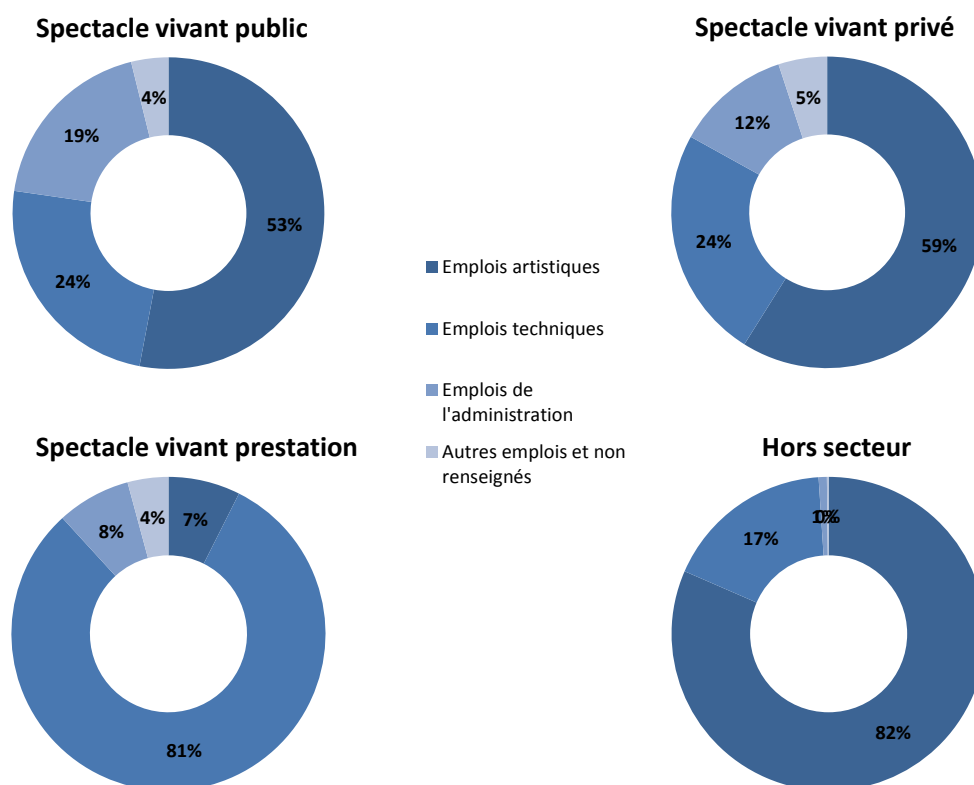
➤ Une offre d'emploi différente selon les secteurs d'activités

Dans le secteur professionnel du spectacle vivant, la part de l'emploi artistique est majoritaire, hormis dans la prestation de services techniques :

- dans le spectacle vivant public²⁴, 53 % des emplois sont des emplois artistiques (soit 55 698 personnes)
- dans le spectacle vivant privé²⁵, 59 % des emplois sont des emplois artistiques (soit 54 372 personnes)
- dans la prestation de services techniques du spectacle vivant et de l'événement²⁶, 7% des emplois sont des emplois artistiques (soit 1 494 personnes).

Hors du secteur professionnel (champ du Guso), les emplois artistiques représentent 82 % des emplois²⁷ (soit 58 692 personnes).

Graphique 8 : Répartition par secteur d'activité, des effectifs selon le type d'emploi en 2015 (en %)



Source : Audiens / OPMQC-SV

Le détail par domaine d'activité fait apparaître de fortes disparités au niveau de la répartition des effectifs (tableaux 5, 6 et 7), tant au sein du secteur spectacle vivant que hors secteur.

Dans les domaines artistiques, si les artistes de la musique et du chant représentent près de la moitié des effectifs dans le secteur professionnel (entre 49 % et 54 %), ils représentent 72 % des effectifs hors du

²³ Cp préambule page 4.

²⁴ Les données ont été fournies par 81 % des employeurs, représentant 89 % des effectifs.

²⁵ Les données ont été fournies par 50 % des employeurs, représentant 76 % des effectifs.

²⁶ Les données ont été fournies par 82 % des employeurs, représentant 92 % des effectifs.

²⁷ Les données ont été fournies par 100 % des employeurs relevant du champ du Guso, représentant 100 % de leurs effectifs.

secteur. Dans les domaines techniques, les emplois de la scène et de la machinerie sont les plus nombreux dans le secteur professionnel (entre 25 % et 30 %), tandis que les emplois du son sont les plus nombreux hors secteur professionnel dans le champ du Guso (25 %).

Tableau 5 : Répartition des emplois artistiques par domaines d'activité, en 2015 (en % en colonne)

	Spectacle vivant public	Spectacle vivant privé	Spectacle vivant prestation	Hors secteur	Ensemble *
Nombre total de personnes concernées	55 698	54 372	1 494	58 692	115 423
Emplois de l'art dramatique	29%	26%	21%	13%	23%
Emplois de la danse	9%	9%	8%	7%	9%
Emplois de la musique et du chant	49%	54%	54%	72%	54%
Emplois du cirque et des arts visuels	2%	4%	6%	3%	3%
Emplois de l'accompagnement artistique	8%	4%	10%	0%	6%
Autres emplois artistiques	2%	3%	2%	5%	5%

* Total dédoublonné

Source : Audiens / OPMQC-SV

Tableau 6 : Répartition des emplois techniques par domaines d'activité, en 2015 (en % en colonne)

	Spectacle vivant public	Spectacle vivant privé	Spectacle vivant prestation	Hors secteur	Ensemble *
Nombre total de personnes concernées	25 550	22 280	16 277	12 566	48 815
Emplois de la direction technique	8%	5%	4%	5%	7%
Emplois de la scène et de la machinerie	25%	30%	28%	22%	25%
Emplois des accessoires et des effets spéciaux	2%	2%	3%	0%	2%
Emplois de la lumière et de l'électricité	17%	15%	20%	22%	16%
Emplois du son	14%	17%	18%	25%	15%
Emplois de la vidéo et du multimédia	5%	5%	8%	5%	6%
Emplois du décor	7%	6%	9%	1%	7%
Emplois du costume	5%	4%	1%	3%	4%
Emplois coiffure, maquillage et masques	2%	2%	0%	1%	1%
Emplois de gardiennage et sécurité du bâtiment	2%	1%	0%	0%	1%
Autres emplois techniques ou non précisés	13%	13%	9%	15%	15%

* Total dédoublonné

Source : Audiens / OPMQC-SV

Tableau 7 : Répartition des emplois administratifs par domaine d'activité en 2015 (en % en colonne)

	Spectacle vivant public	Spectacle vivant privé	Spectacle vivant prestation	Hors secteur	Ensemble *
Nombre total de personnes concernées	19 828	10 976	1 530	608	31 625
Emplois de la direction de structure	11%	8%	14%	0%	10%
Emplois de la production diffusion	27%	37%	32%	100%	30%
Emplois de la commercialisation, billetterie	5%	11%	19%	0%	8%
Emplois de la communication	10%	6%	9%	0%	9%
Emplois de l'action culturelle et des RP	6%	1%	1%	0%	4%
Emplois de l'accueil	24%	25%	3%	0%	24%
Emplois administratifs des services généraux	14%	11%	21%	0%	14%
Autres emplois de l'administration générale	1%	1%	1%	0%	1%

* Total dédoublonné

Source : Audiens / OPMQC-SV

➤ **Les très petites entreprises emploient majoritairement des artistes interprètes**

Pour chaque emploi, un individu est compté autant de fois qu'il a eu d'employeurs différents dans le secteur professionnel du spectacle vivant. Ce ne sont donc pas des personnes qui sont comptabilisées mais des couples employeur/salarié.

Les employeurs de petite taille emploient majoritairement des artistes interprètes, quel que soit le type de contrat de travail. Ainsi en 2015, sur l'ensemble des employeurs n'ayant déclarés qu'un seul salarié, 62 % des emplois concernent des emplois artistiques. Alors que chez les employeurs de plus de 50 salariés, les emplois artistiques concernent 48 % des emplois.

En regardant le détail par domaine d'activité, 28 % des emplois relèvent de l'art dramatique chez les employeurs d'un seul salarié. Chez les employeurs de plus de 50 salariés, 15 % des salariés occupent un emploi de la scène et de la machinerie (tableau 8).

Tableau 8 : Répartition des emplois selon la taille de l'employeur, par activités et domaines en 2015 (en %)

	1 salarié	De 2 à 10 salariés	De 11 à 20 salariés	De 21 à 50 salariés	Plus de 50 salariés
Nombre total de couples employeur/salarié concernés	1 373	27 643	35 383	67 045	217 583
Emplois artistiques	62%	66%	63%	59%	48%
Emplois techniques	8%	19%	24%	29%	38%
Emplois de l'administration	25%	13%	10%	10%	10%
Autres emplois et non renseignés	5%	2%	2%	2%	3%
Emplois de l'art dramatique	28%	31%	27%	19%	8%
Emplois de la danse	7%	7%	7%	5%	4%
Emplois de la musique et du chant	19%	23%	24%	30%	33%
Emplois du cirque et des arts visuels	1%	2%	2%	2%	1%
Emplois de l'accompagnement artistique	10%	4%	3%	3%	2%
Autres emplois artistiques	2%	1%	1%	1%	1%
Emplois de la direction technique	1%	1%	1%	2%	2%
Emplois de la scène et de la machinerie	0%	2%	3%	6%	15%
Emplois des accessoires et des effets spéciaux	0%	0%	0%	1%	1%
Emplois de la lumière et de l'électricité	2%	5%	7%	7%	7%
Emplois du son	1%	4%	5%	7%	6%
Emplois de la vidéo et du multimédia	0%	1%	1%	2%	2%
Emplois du décor	1%	1%	2%	2%	2%
Emplois du costume	0%	1%	1%	1%	2%
Emplois de la coiffure, du maquillage et des masques	0%	0%	0%	0%	1%
Emplois de gardiennage et sécurité du bâtiment	0%	0%	0%	0%	0%
Autres emplois techniques ou non précisés	2%	3%	3%	3%	3%
Emplois de direction de structure	8%	2%	1%	1%	1%
Emplois de la production diffusion	8%	7%	6%	5%	3%
Emplois de la commercialisation, billetterie	2%	1%	0%	1%	1%
Emplois de la communication	2%	1%	1%	1%	1%
Emplois de l'action culturelle et des RP	1%	0%	0%	0%	0%
Emplois de l'accueil	0%	0%	0%	1%	3%
Emplois administratifs des services généraux	5%	2%	1%	1%	1%
Autres emplois de l'administration générale	0%	0%	0%	0%	0%

Source : Audiens / OPMQC-SV

Points clés

Un grand nombre de métiers qui coopèrent

L'organisation du travail dans le secteur du spectacle vivant repose sur une forte culture des métiers qui constituent des repères identitaires fiables. Soit près de 200 métiers emblématiques artistiques, techniques et administratifs relevant de nombreux domaines de spécialités. Très spécialisés, ces métiers requièrent des compétences spécifiques et pour la majorité d'entre eux, un niveau de qualification élevé. Certains occupent un grand nombre de professionnels alors que d'autres concernent des effectifs très restreints. Ainsi parmi les artistes interprètes, les musiciens et chanteurs constituent près des 2/3 des effectifs, et parmi les techniciens, les professionnels de la lumière et du son constituent près de la moitié des effectifs.

Des situations professionnelles très variées

« L'approche métier ²⁸ » confirme l'hétérogénéité des situations professionnelles des salariés du spectacle vivant et fait apparaître des disparités liées à la fois aux profils des personnes (genres et âges), aux types d'emplois exercés (nature du travail), aux postes occupés (niveaux de qualification, contrats de travail, durées du travail et rémunérations ²⁹ ...) et aux contextes d'exercices (secteurs et tailles des employeurs). Il est donc difficile de proposer une modélisation des parcours des salariés du spectacle vivant, du fait de l'hyper individualisation du marché du travail.

Une répartition des emplois très sexuée

L'organisation du travail repose sur une division très sexuée selon l'emploi exercé. Bien qu'encore très marquée, et reflétant les stéréotypes socio-culturels, les études disponibles ³⁰ montrent qu'un rééquilibrage tendancielllement plus égalitaire est à l'œuvre avec le renouvellement des générations, et la mise en œuvre de pratiques et de politiques plus incitatives. Néanmoins actuellement, les emplois de direction (artistique, technique et administrative), et les avantages associés à ces positions professionnelles (statut cadre, rémunérations plus élevées, temps complet, emplois permanents...), sont encore largement occupés par les hommes.

Des effets d'âges très marqués

La majorité des salariés a moins de 46 ans. Le jeunisme de certains emplois en particulier indique qu'il existe des métiers d'entrée dans le secteur. Cependant ils n'offrent pas tous les mêmes perspectives d'évolution professionnelle et de sécurisation des carrières, selon qu'il existe des filières de mobilités permettant l'accès à des postes plus qualifiés et attractifs, et /ou plus pérennes. On observe ainsi globalement une forte érosion des effectifs passé 45 ans. Elle est particulièrement élevée dans les domaines administratifs, alors que le volume d'emploi des artistes interprètes se maintient proportionnellement plus fortement, même s'il décroît également très sensiblement, ce qui s'explique sans doute par des motivations très différentes selon les professions exercées.

Quant aux emplois occupés par les salariés les plus âgés (les concepteurs, les encadrants et les postes de direction de service ou de structure), ils témoignent de l'importance du rôle de l'expérience dans les professions du spectacle vivant et montrent qu'il existe de réelles possibilités d'évolutions au sein du secteur.

²⁸ Mesure des effectifs de salariés selon l'(les)emploi(s) exercé(s).

²⁹ Bien que non mesurés ici, la durée d'emploi et les rémunérations sont des facteurs déterminants pour analyser les parcours d'emploi. Ces indicateurs ont notamment été exploités de façon détaillée par l'Observatoire prospectif des métiers du spectacle vivant dans l'étude : « Diagnostic comparé de la situation de l'emploi et de la formation professionnelle » 2015.

³⁰ Notamment « Hommes et femmes dans le spectacle vivant, regard sur la parité de l'emploi en 2013 », portrait statistique OPMQC-SV / Audiens septembre 2015

Des pluriactivités disparates

La majorité des salariés du spectacle vivant sont mono-actifs³¹. Concernant les salariés pluriactifs³², environ 1/4), par choix de carrière ou par obligation, le cumul de métiers paraît plus naturel et/ou facilité entre certains d'entre eux. Les artistes interprètes ont tendance à cumuler uniquement des emplois artistiques ou connexes à la pratique artistique, tandis que les techniciens et les personnels administratifs, ont un spectre de mobilité plus large y compris dans les domaines artistiques, démontrant l'acquisition d'un large portefeuille de compétences de natures très différentes.

La mono-activité ou pluriactivité semblent ainsi dépendre des stratégies individuelles mais aussi des cultures professionnelles de chaque domaine et de leurs environnements socio-économiques, des possibilités de progression de carrière au sein de filières d'emplois, de l'acquisition de compétences transversales, de l'existence de réseaux de cooptation facilitateurs... c'est-à-dire de multiples facteurs combinés qui rendent les parcours uniques et parfois atypiques.

³¹ Exercer un seul métier au sein du spectacle vivant (les emplois exercés hors du spectacle vivant n'étant pas pris en compte dans cette étude).

³² Exercer plusieurs métiers au sein du spectacle vivant (les emplois exercés hors du spectacle vivant n'étant pas pris en compte dans cette étude).



L'Observatoire prospectif des métiers, des qualifications et des compétences du spectacle vivant est piloté par la CPNEF-SV.

L'Afdas assure sa gestion et son financement.

Observatoire prospectif des métiers, des qualifications et des compétences du spectacle vivant
CPNEF-SV

48, rue Saint-Honoré – 75001 Paris

info@cpnefsv.org www.cpnefsv.org